



Participez au premier grand programme de recherche en France sur le Cœur des femmes.

« Si rien n'est fait pour sensibiliser les femmes et alerter le corps médical sur les symptômes à surveiller, les maladies cardio-vasculaires chez les femmes vont continuer de faire des dégâts que l'on pourrait éviter »

Danièle Hermann, Fondatrice

**Pour mieux dépister, comprendre et soigner
les maladies cardio-vasculaires des femmes,
aidez-nous à innover et à être à la pointe de la recherche,
aidez-nous à sauver des vies de femmes.**

www.fondation-recherche-cardio-vasculaire.org

Pour tout montant de don, un reçu fiscal vous sera adressé.

Chaque don est déductible. Pour les particuliers, réduction de l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don dans les limites de 20% du revenu imposable ; réduction de l'ISF égale à 75% du montant du don et limitée à 50 000€ par an (loi TEPA du 21 août 2007). Pour les entreprises, réduction de l'impôt (IR ou IS) de 60% du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire, avec un report possible de l'excédent sur les cinq exercices suivants.

Coupon de don

Mme, M.
Adresse
tél.
souhaite adresser un chèque de €, à l'ordre de :
Fondation Recherche Cardio-Vasculaire - Institut de France
afin d'aider la recherche sur les maladies cardio-vasculaires des femmes.

Fondation Recherche Cardio-Vasculaire - Institut de France
23, quai de Conti - CS 90618 - 75270 Paris Cedex 06



Fondation
Recherche
Cardio-Vasculaire
Institut de France

contact@fondation-recherche-cardio-vasculaire.org